CC Saône-Beaujolais : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 46 625 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Saône-Beaujolais affichait un encours de dette de 31,8 M€, soit 682 € par habitant et une épargne brute égale à -0,9 % de ses recettes de fonctionnement.

Dette par habitant
682 €
31,8 M€ au total

Capacité de désendettement
non calculable
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
-0,9 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
509 € / hab.
23,8 M€ au total

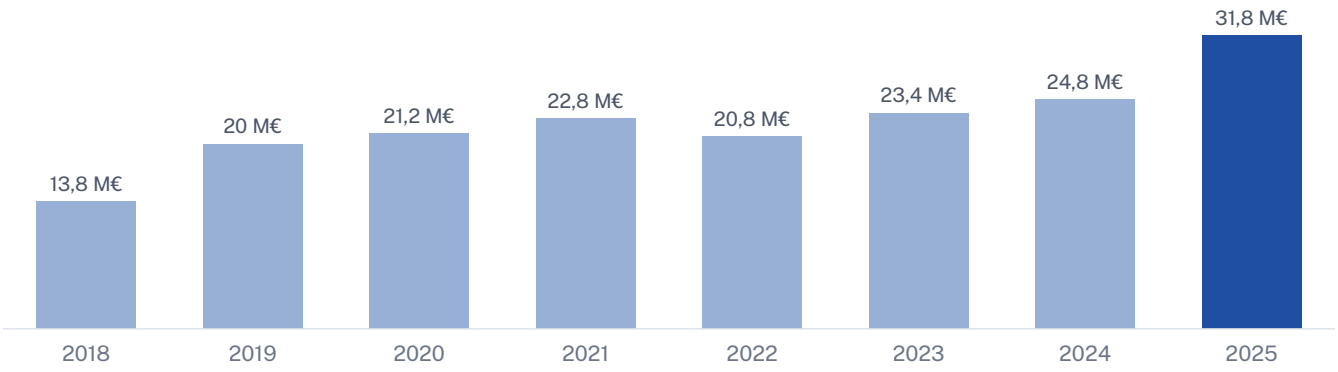
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	509 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	28,7 %	146 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	-0,9 %	-4 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	682 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	159 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	38 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 13,8 M€ en 2018 à 31,8 M€ en 2025 (+130,6 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	13,8 M€	12,3 %	7,6 ans	7,6 M€
2019	20 M€	21,3 %	6,1 ans	7 M€
2020	21,2 M€	16 %	8,2 ans	7,9 M€
2021	22,8 M€	20,3 %	6,7 ans	4,9 M€
2022	20,8 M€	17,1 %	6,2 ans	6,8 M€
2023	23,4 M€	16,4 %	6,8 ans	6 M€
2024	24,8 M€	13,7 %	8,2 ans	5 M€
2025	31,8 M€	-0,9 %	—	7,4 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Saône-Beaujolais
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,5 M€ pour 14 projets
Part du coût des projets payée par l'État	23,8 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	571 k€ pour 8 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Création et aménagement de la médiathèque Bernard Pivot	300 000 €
2025	DETR	Mise en conformite de l'aire d'accueil des gens du voyage	50 000 €
2024	DETR	Amenagement de la maison de la randonnee et du trail au col de crie	49 777 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.